

## ATELIER DE SENSIBILISATION A LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES ET LA VIOLENCE DOMESTIQUE

### EN MARGE DE LA CONFERENCE

Présentation de la jurisprudence marocaine et de la Cour européenne des droits de l'homme en matière de violence à l'égard des femmes et la violence domestique"

DATE LE 26 AVRIL 2022

Cet atelier bénéficie du soutien du programme conjoint entre l'Union européenne et du Conseil de l'Europe intitulé "*Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée*" (Programme Sud IV), cofinancé par les deux organisations et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.

Depuis 2012, dans le cadre des Priorités de coopération de voisinage, puis du Partenariat de voisinage avec le Royaume du Maroc, les autorités du pays ont étroitement associé le Conseil de l'Europe à la réforme du cadre législatif et institutionnel entourant la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, ainsi qu'au renforcement des capacités des acteurs qui y sont engagés. Le Conseil de l'Europe a ainsi contribué par une expertise technique et une analyse comparée à la préparation de la loi 103.13 sur la lutte contre les violences faites aux femmes, adoptée par le Parlement marocain en février 2018.

### OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'enseignement clinique du Droit offre la possibilité aux étudiant(e)s juristes, pendant leur cursus et sous la direction d'enseignants de l'université, de travailler sur des cas réels, en collaboration avec des professionnels de droit, des ONG, des institutions nationales ou internationales. Cet atelier de formation permettra aux étudiant(e)s de renforcer leurs compétences et connaissances nécessaires et également d'outiller les étudiant(e)s clinicien(ne)s afin de dispenser des conseils à caractère juridique, d'apprendre le droit tout en le pratiquant et favoriser un accès simple et gratuit au droit à tous les citoyens sur la question de lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Cette activité a comme objectif de sensibiliser les étudiant(e)s de l'Université Mohamed V en approfondissant l'enseignement relatif à cette thématique dans les programmes de l'Université et de mettre à disposition des étudiant(e)s toutes les ressources notamment le guide de prise en charge des femmes victimes de violence qui est un guide pratique dont le principal objectif est d'orienter les femmes victimes de violence sur la manière d'obtenir les différents services juridiques et judiciaires, de santé et de soutien psychologique, ainsi que le recueil des jugements et arrêts rendus et des mémoires émis

par les tribunaux du Royaume du Maroc, et la cour européenne des droits de l'homme  
**relatifs au contentieux de la violence à l'égard des femmes.**

## ORGANISATEURS

L'atelier est organisé conjointement par la Clinique de Droit de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Rabat-Agdal et le Conseil de l'Europe.

## MODALITES

L'atelier aura lieu sur une demi-journée le 26 avril 2021, de 15h30 à 18h30. Elle sera dispensée en présentiel au siège de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Rabat-Agdal, avenue Nations Unies, rabat

## PARTICIPANTS

Professeurs et Étudiants(e)s de droit (niveau doctorat et Master)

## Contacts :

Pour le Conseil de l'Europe, Mme Malika SMAALI

Pour l'Université Mohamed V, FSJES Agdal – Rabat, le Professeure Ilham HAMDAL  
Responsable de la CLINIQUE DE DROIT